

DIVISION 1 SENIORS MESSIEURS LIGUE

19 & 20 mars 2020 – Charmeil (38)

Conditions de participation

Pour les clubs

Bossey, Bresson, Divonne, Gouverneur, Golf Club de Lyon, Lyon Chassieu, Lyon-Salvagny, Lyon Verger, Riom, Saint-Etienne., Sorelle, Valence Saint Didier.

En cas de forfait d'une équipe, elle sera remplacée par une équipe de la division inférieure.

Pour les équipiers

Joueurs nés avant le 25 septembre 1970 (date identique à la Promotion).

Les joueurs ne doivent pas avoir un index supérieur à 24,4 à la date limite d'inscription.

Dérogation possible sur demande auprès du Comité de Sélection de Ligue.

Forme de jeu

Départs : Repères 3 (jaunes).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

1 v 2 pour le titre.

3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Les 3 équipes perdantes descendent en division 2 en 2021.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : 4 mars 2020 inclus.

Date limite d'inscription pour les équipiers : 11 mars 2020 inclus.

Droits d'engagement : 250€ par équipe.

Règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tard à la date limite d'inscription des équipes.

